



MRC D'ARGENTEUIL

SÉANCE ORDINAIRE
LE MERCREDI 10 JUIN 2026, À 17 H
DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER

Projet d'ordre du jour

VERSION 1

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation et suivi de procès-verbaux**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC d'Argenteuil, tenue le 8 avril 2026
- 4. Première période de questions**
- 5. Sécurité publique et transport**
 - 5.1. Dépôt du rapport mensuel du coordonnateur du Service de sécurité incendie
 - 5.2. Adoption de la tarification pour les usagers du transport interurbain de la MRC d'Argenteuil, qui entrera en vigueur le 1er août 2026
- 6. Aménagement du territoire, urbanisme et environnement**
 - 6.1. Demandes d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil des règlements municipaux
 - 6.1.1. Canton de Gore: règlement numéro 278 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
 - 6.1.2. Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge: règlement numéro 2026-03-900 modifiant le règlement d'urbanisme RU-900-2014 et ses amendements afin d'assurer une meilleure cohérence réglementaire
 - 6.1.3. Ville de Lachute: règlement numéro 2026-739-301 amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'agrandir la zone Cb-205, d'augmenter le nombre de logements dans les bâtiments mixtes et d'ajouter l'article 9.1 dans la zone Hc-205-2
 - 6.1.4. Ville de Lachute: règlement numéro 2026-739-303 amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de modifier les dispositions de l'article 5.1.4 concernant les distances réciproques à respecter pour certaines constructions sur des emplacements adjacents à certaines zones ou certains usages contraignants
 - 6.1.5. Ville de Lachute: règlement numéro 2026-899 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments et contenant des dispositions concernant les immeubles patrimoniaux inscrits à l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC d'Argenteuil
 - 6.1.6. Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil: règlement numéro 48-09-2026 modifiant le plan d'urbanisme numéro 48, afin de modifier certaines dispositions de l'affectation mixte
 - 6.2. Positionnement de la MRC d'Argenteuil concernant les demandes de dérogations mineures en provenance des municipalités locales
 - 6.2.1. Canton de Gore: demande de dérogation mineure numéro 2026-07, visant à autoriser une réduction des marges avant et arrière du lot 5 317 187 du cadastre du Québec à



- 4,60 mètres afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale, au 7 chemin du lac Grace
- 6.2.2. Canton de Gore: demande de dérogation mineure numéro 2026-09, visant à autoriser la construction d'un garage à une distance de 25 mètres de la ligne frontale du terrain, au lieu des 40 mètres prescrits par le règlement de zonage numéro 214 pour la zone RU-23, sur le lot 5 317 535 du cadastre du Québec, au 73, chemin Stephenson
- 6.2.3. Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge: demande de dérogation mineure numéro DM-47, afin de permettre la construction principale à 3,28 mètres de la limite latérale droite prescrite à 4 mètres, pour la propriété du 47, rue Donald-Campbell (lot 6 708 106 du cadastre du Québec)
- 6.2.4. Ville de Lachute: demande de dérogation mineure numéro 2026-20023, afin de permettre la construction d'un garage détaché d'une hauteur de 5,38 mètres, au lieu d'avoir d'une hauteur maximale de 4,50 mètres, sur le lot 3 039 607 du cadastre du Québec, au 824, chemin de Dunany
- 6.2.5. Ville de Lachute: demande de dérogation mineure numéro 2026-20024, afin de permettre la construction d'un balcon au 2e étage empiétant de 2,44 mètres dans la marge avant de 4,24 mètres au boulevard Tessier, sur le lot 4 714 501 du cadastre du Québec, au 292, avenue Bethany
- 6.2.6. Ville de Lachute: demande de dérogation mineure numéro 2026-20034, afin de permettre l'aménagement d'une bande tampon de 1,52 mètres et d'une aire de stationnement comptant 21 cases sur les lots 3 038 468 et 3 038 469 du cadastre du Québec situés sur l'avenue d'Argenteuil
- 6.3. Avis de motion, avec dispense de lecture, en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (règlement numéro 68-09) de la MRC d'Argenteuil, afin notamment de préciser diverses dispositions à la demande des municipalités locales
- 6.4. Adoption du projet de règlement numéro 68-34-26 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (règlement numéro 68-09) de la MRC d'Argenteuil, afin notamment de préciser diverses dispositions à la demande des municipalités locales
- 6.5. Avis de motion, avec dispense de lecture, en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le règlement régionale numéro 107-22 sur la gestion des contraintes naturelles et anthropiques, visant un projet de développement sur lequel la conciliation est engagée
- 6.6. Adoption du projet de règlement numéro 107-2-26, modifiant le règlement régional numéro 107-22 sur la gestion des contraintes naturelles et anthropiques, visant un projet de développement sur lequel la conciliation est engagée
- 6.7. Adoption du bilan 2025-2026 du Programme d'aménagement durable des forêts
- 7. Développement économique, emploi, main-d'oeuvre et ruralité**
- 8. Développement social, culturel, communautaire, habitation et saines habitudes de vie**
- 8.1. Octrois d'aides financières dans le cadre des différents Fonds de la MRC d'Argenteuil
- 8.2. Appui au projet «L'Étoile handicapée» de l'Association de paralysie cérébrale du Québec
- 9. Invitations**
- 10. Administration, ressources humaines, finances et affaires municipales**
- 10.1. Adoption de la liste des chèques à ratifier et des comptes à payer au 10 juin 2026



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. *Avec vous.*

- 10.2. Fonds d'assurance des municipalités du Québec : renouvellement des assurances des biens, de responsabilité civile et d'erreurs et omissions de la MRC d'Argenteuil, pour la période de juin 2026 à juin 2027

11. Revendications politiques

- 11.1. Appui au Mouvement Zachary Miron dans ses démarches visant la protection de la santé et du bien-être des jeunes

12. Divers

13. Seconde période de questions

14. Clôture ou ajournement de la séance